

AFFICHAGE

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire

Le jeudi 02 février 2023 à 20h00

A la salle de Conseil

Ambrault, le 24 janvier 2023

Le Maire
Etienne AULTARD



ORDRE DU JOUR:

- Procès-verbal réunion du 5 Décembre 2022,
- Travaux en forêt communale,
- Redevance opérateur de communications électroniques,
- Devis visite virtuelle salle des fêtes pour le site internet,
- Demande aménagement voirie,
- Demande de subvention,
- Bilan réunions commissions,
- Présentation des restes à réaliser,
- Organisation repas des aînés
- Divers.